



Communes de

Brantes

Malaucène

Mollans-sur-Ouvèze

Saint-Léger-du-Ventoux



COMMUNIQUE DE PRESSE INTER PARC - Carpentras et Sahune, le 15 juin 2021

Amélioration des aménagements en faveur de la préservation des Gorges du Toulourenc

En résumé :

- **Ouverture de deux parkings aménagés et payants 10 € (à partir du 1^{er} juillet 2021)**
- **Installation de toilettes sèches sur le parking côté Mollans-sur-Ouvèze (Drôme)**
- **Maintien du dispositif de fermeture des Gorges lors d'alertes météo orange ou rouge**
- **Dispositif renforcé d'Ecogardes 7/7 jours**

Joyau niché entre les Baronnies provençales et le Mont-Ventoux, les Gorges du Toulourenc font partie des sites emblématiques. Elles fournissent ombre et fraîcheur aux promeneurs durant l'été, au cœur d'un espace naturel et de paysages d'une grande beauté. **Depuis plusieurs années, ce trésor est devenu un lieu touristique majeur, fréquenté par des visiteurs de plus en plus nombreux. C'est bien la santé et la survie des Gorges du Toulourenc qui sont en question.**

Les Gorges du Toulourenc sont avant tout un écosystème à part entière, un milieu naturel dont la richesse est reconnue au niveau européen. Le lieu est inscrit comme site Natura 2000 ("L'Ouvèze et le Toulourenc") par l'Europe, un dispositif dont l'objectif est de concilier de manière durable activités humaines et préservation de la biodiversité.

Quelles sont les nouveautés pour la saison 2021 ?

Le Comité de suivi s'est réuni ce mercredi 9 juin pour faire le point sur les actions à mettre en œuvre en 2021. Parmi les points forts et les nouveautés pour cette saison estivale qui débute, il faut retenir :

Les parkings de Malaucène et Mollans-sur-Ouvèze ont fait peau neuve avant l'été. Les accès sont stabilisés, les places de stationnement délimitées mais surtout leur nombre réduit (60 par parking). **Des toilettes sèches** sont désormais mises en place sur le parking de Mollans-sur-Ouvèze, venant compléter celles de Malaucène. Afin de rendre ces aménagements plus discrets dans le paysage et d'offrir de l'ombre, la végétalisation se fera à l'automne, permettant ainsi aux arbres et arbustes une meilleure reprise.

Ces aménagements s'accompagnent de la mise en paiement du stationnement sur la saison estivale, de **10€ par véhicule** :

- Du 1^{er} juillet et au 31 août 2021, de 9h à 17h30, tous les jours
- Moyens de paiements : carte bancaire côté Mollans-sur-Ouvèze / espèces et chèques côté Malaucène
- Accès interdit aux parkings en cas d'alerte météo orange pour les orages

- Agents d'accueil présents sur chacun des parkings. Outre leur fonction d'encaissement ils auront aussi un rôle important pour répondre à toutes les demandes d'information sur le territoire.

Afin de continuer à restreindre le stationnement anarchique les opérations de verbalisation se poursuivront.

La Garde Régionale Forestière (dispositif d'écogardes financé par la Région Sud) sera de nouveau déployée cette année dans les Gorges du Toulourenc pour sensibiliser les visiteurs au risque incendie, de crue, ainsi qu'aux bons comportements à adopter en milieux naturels. Grâce à une action mutualisée entre les deux Parcs naturels régionaux du Mont-Ventoux et des Baronnies provençales, un binôme sera présent tous les jours les mois de juillet et août.

Retour sur le processus de structuration du site

En 2014, l'Etat, communes, syndicat de rivière, services de sécurité et de secours... sont mobilisés par le Parc naturel régional du Mont-Ventoux (animateur du site Natura 2000) pour trouver des solutions face à une fréquentation qui ne cesse d'augmenter. **Un Comité de Suivi** voit le jour pour identifier et mettre en œuvre des actions concrètes.

En 2015 des **enquêtes de fréquentation** permettent de connaître la fréquentation estivale. Les opérateurs touristiques sont impliqués et sensibilisés à cette problématique. Des outils de communication commencent à voir le jour.

Les communes de Malaucène et Mollans-sur-Ouvèze font l'**acquisition de terrains afin d'organiser l'accueil du public** en créant de véritables espaces de stationnement. Les Conseils départementaux du Vaucluse et de la Drôme se mobilisent en **limitant le stationnement anarchique** en bord de route (poses de panneaux, lices et enrochements).

En 2019 un arrêté est pris par les services préfectoraux pour assurer la sécurité des baigneurs en interdisant l'accès aux Gorges lors des **alertes de vigilance orange et rouge pour les orages**. Le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale installe à cet effet une signalétique préventive.

En 2020, la Garde Régionale Forestière, **première équipe d'écogardes** du tout jeune Parc naturel régional du Mont-Ventoux est déployée, avec pour vocation d'assurer la surveillance et la sensibilisation des visiteurs sur la nécessaire préservation de l'environnement et de les informer d'éventuels dangers (crues, incendie).

Quelques chiffres clés

Fréquentation journalière	Nombre de visiteurs moyen/jour	Nombre de visiteurs sur juillet-août
2015	828	51 336
2018	1 392	86 304
2020	901	55 862

En 2020, pour la première fois, la fréquentation estivale régresse, pour atteindre des valeurs toujours trop élevées mais similaires à 2015. Plusieurs années d'efforts collectifs semblent enfin donner des résultats.

Vos contacts presse :

Parc naturel régional du Mont-Ventoux :

Vincent THOMANN / vincent.thomann@parcduventoux.fr / 06 70 17 24 23

Parc naturel régional des Baronnies provençales :

Violaine GUDIN / vgudin@baronnies-provencales.fr / 06 30 23 48 80